



UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

Programme des Nations Unies pour l'environnement Programa de las Naciones Unidas para el Medio Ambiente
Программа Организации Объединенных Наций по окружающей среде برنامج الأمم المتحدة للبيئة

联合国环境规划署



Poste de Jeune Expert Associé (JEA)

***Promotion de cadres juridiques efficaces pour lutter contre le crime environnemental
et renforcer l'état de droit environnemental***

**Direction juridique,
Unité du Droit international de l'environnement**

Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Informations générales

Titre du poste: Jeune Expert/e Associé/e (Conseiller/ère juridique adjoint/e), JEA
Unité: Unité du Droit international de l'environnement, Direction juridique
Lieu: Nairobi
Durée: 2 ans avec possibilité de prolongation jusqu'à trois ans

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) recherche un/e **juriste adjoint/e (JEA) compétent/e pour aider à la mise en œuvre effective du mandat de sa Direction juridique et de son Unité du Droit international de l'environnement, permettant, par son concours et son expertise, d'aider à contrer la croissance du crime environnemental.**

La criminalité environnementale est en pleine expansion et de plus en plus sophistiquée. C'est maintenant la quatrième forme de criminalité transnationale organisée. **Le crime environnemental et les autres violations du droit de l'environnement compromettent, à tous les niveaux, le développement durable ainsi que la mise en œuvre des autres objectifs et cibles adoptés. Elles constituent un obstacle majeur à l'état de droit de l'environnement et ont également une incidence directe sur les trois piliers de l'ONU: la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme.** Comme le reconnaissent les résolutions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE), le crime environnemental représente un énorme défi pour la communauté internationale. Le crime environnemental met en danger l'environnement, en tant que fondement même du développement durable, de la paix et de la sécurité.

Dans ce contexte, le concours du/de la juriste adjoint/e (JEA) est requis pour contribuer aux travaux de la Direction juridique du PNUE, que ce soit en matière de recherche stratégique, de programmation et de développement de projets, de suivi et rédaction de rapports, de mise en œuvre ou de développement de partenariats, ayant pour objectif de promouvoir des cadres juridiques efficaces, tant au niveau international que régional et national pour lutter contre le crime environnemental et renforcer l'état du droit de l'environnement.

Informations générales sur le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et sa Direction juridique

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement est, depuis Rio + 20, l'Autorité suprême pour l'environnement au sein du système des Nations Unies. Basé à Nairobi, au Kenya, il a pour mandat principal de mener, au niveau mondial, des activités se rapportant à la dimension environnementale du développement durable. Doté de nombreux bureaux régionaux et de liaison à travers le monde, le PNUE joue un rôle majeur dans les forums internationaux et a conseillé nombre de négociations internationales. Le Programme a également joué un rôle central dans la mise en place de plusieurs Accords multilatéraux sur l'environnement, qu'il administre aujourd'hui. Le PNUE a également un rôle clair et important à jouer dans la mise en œuvre de l'Agenda pour le développement durable de 2030, ainsi que son Assemblée universelle des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE), qui joue désormais un rôle-clé dans la direction à donner à ces efforts.

La Direction juridique du PNUE travaille à l'amélioration des cadres juridiques et de la gouvernance au sein de chaque pays visant à la durabilité environnementale. Guidée par les résolutions pertinentes de l'AGNU (lesquelles incluent les résultats des sommets et conférences des Nations Unies), par les résolutions de l'ANUE ainsi que par le Programme de Montevideo (programme stratégique de long terme visant au développement et à l'évaluation périodique du droit de l'environnement), la Direction juridique concentre ses efforts sur le renforcement de la base juridique de la durabilité environnementale, l'autonomisation des Etats en matière d'application du droit de l'environnement et l'obtention d'une plus grande synergie en matière de politiques environnementales internationales.

L'Unité du droit international de l'environnement, au sein de la Direction juridique, a pour mission de guider et de conseiller les gouvernements et autres parties prenantes (*stakeholders*) sur des questions de droit international de l'environnement relevant du mandat du PNUE. **Sous l'égide du Programme de Montevideo, l'Unité a la responsabilité du développement progressif du droit international de l'environnement ainsi que de la promotion du droit de l'environnement dans l'ensemble du système des Nations Unies, y compris du traitement des crimes et autres violations du droit de l'environnement ayant de sérieux impacts sur l'environnement.**

Description/ termes de référence du poste de JEA

Sous la supervision directe du Chef de l'Unité du droit international de l'environnement au sein de la Direction juridique du PNUE, et sous la supervision générale de la Directrice juridique, le/la JEA assumera les tâches suivantes:

- (i) Rechercher, analyser et réviser l'état actuel des connaissances sur les crimes et autres violations du droit de l'environnement qui ont de graves répercussions sur l'environnement, y compris le commerce illégal et le trafic d'espèces sauvages et de leurs produits, et identifier des interrelations entre elles ainsi que des réponses juridiques à ces crimes;
- (ii) Examiner et analyser les définitions et approches existantes en matière de traitement de ces crimes et autres violations du droit de l'environnement qui ont de graves répercussions sur l'environnement, ainsi qu'en matière de renforcement de l'état de droit environnemental;

- (iii) Évaluer et analyser la législation nationale, les décisions des tribunaux nationaux et les recherches les plus récentes sur le crime environnemental ainsi que les cadres juridiques internationaux efficaces envers la durabilité environnementale au regard de l'Agenda pour le développement durable de 2030;
- (iv) Évaluer et analyser le rôle -au niveau national- des institutions, stratégies, mécanismes de mise en œuvre et autres approches en termes de mise en œuvre du droit international de l'environnement et de la lutte contre le crime environnemental;
- (v) Aider à l'organisation et apporter son concours à des ateliers de renforcement des capacités et de formation destinés aux fonctionnaires et aux organismes chargés de l'application des lois, aux procureurs, aux magistrats, aux juges, etc., y compris dans la préparation des documents et des rapports de ces ateliers;
- (vi) Aider à l'organisation de réunions sur le droit international de l'environnement par la préparation de documents d'information et d'exposés ainsi que par le suivi des résultats et la rédaction des rapports de ces réunions;
- (vii) Aider à la mise en œuvre et à l'évolution future du Programme de Montevideo via le développement et l'examen périodique du droit de l'environnement, les projets conduits par la Direction juridique dans le cadre du programme de travail du PNUE et des résolutions pertinentes de l'ANUE en matière de droit international de l'environnement, avec un accent particulier mis sur les crimes et autres violations du droit de l'environnement ayant des impacts graves sur l'environnement ;
- (viii) Aider à préparer des mémoires, des avis juridiques, des rapports et recommandations sur le droit international de l'environnement et des questions institutionnelles, se rapportant en particulier aux crimes et autres violations du droit de l'environnement qui ont de graves répercussions sur l'environnement;
- (ix) Aider à entreprendre des recherches et à développer des contenus et des informations appropriés permettant d'améliorer la capacité des diverses parties prenantes à renforcer l'état de droit de l'environnement et à lutter efficacement contre les crimes et autres violations du droit de l'environnement ayant de graves répercussions sur l'environnement ;
- (x) Aider à répondre aux exigences en matière de rédaction de rapports pour les projets administrés par la Direction juridique découlant du *Project Information Management System* (PIMS), de l'*Integrated Management and Documentation information System* (IMDIS) comme de celles des bailleurs de fonds;
- (xi) S'acquitter de toute autre tâche confiée en tant que de besoin.

Supervision du JEA

Supervision directe par:

Titre du superviseur:

Lieu d'affectation:

Arnold Kreilhuber

Chef, Unité du Droit international de l'environnement,
Direction juridique, PNUE

Nairobi, Kenya

Adresse, téléphone, courrier électronique du superviseur:

P.O Box 30552 (00100) Nairobi, Kenya

Tel: +254 (0) 20 762 4543

Email: arnold.kreilhuber@unep.org

Contenu et méthodologie de la supervision

Le JEA travaillera dans la même localisation que le superviseur. Les tâches seront assignées dans le cadre du mandat convenu et des objectifs de l'Unité. Le JEA bénéficiera, à l'arrivée, d'une introduction sur le travail de l'Unité, de la Direction juridique et du PNUE dans son ensemble, de la part du superviseur et d'autres collègues.

Le superviseur veillera à ce que le JEA acquiert de l'expérience en matière de recherche sur le droit international de l'environnement. De plus, le JEA développera son expérience en matière de diplomatie et en termes d'interaction avec ses homologues dans un environnement multiculturel.

Le superviseur et le JEA auront des réunions régulières où ils discuteront des progrès réalisés au regard des activités en cours et examineront ensemble les priorités.

Superviseur direct:	Arnold Kreilhuber
Titre du superviseur direct:	Chef, Unité du Droit international de l'environnement, Direction juridique, PNUE
Lieu d'affectation:	Nairobi, Kenya
Deuxième superviseur :	Elizabeth Maruma Mrema
Tire du deuxième superviseur :	Directrice, Direction juridique, PNUE
Lieu d'affectation:	Nairobi, Kenya

Voyages

Le JEA pourra être amené à se déplacer en mission pour assister à des réunions ou recueillir des données et rencontrer des gestionnaires de portefeuille. Étant donné qu'il est difficile de prévoir les besoins futurs en voyages, les estimations de coûts suivantes sont provisoires:

Missions et frais de voyage prévus au cours de la première année d'affectation: 15 000 \$ US

Missions et frais de voyage prévus au cours de la deuxième année d'affectation: 15 000 \$ US

Éléments de formation et d'apprentissage

Formation:

La majeure partie de la formation acquise se fera au travail, avec la possibilité d'assister à une formation financée par le PNUE dans le cadre des formations obligatoires pour le personnel de l'ONU. La participation active aux réunions intergouvernementales et aux réunions d'experts sur le droit de l'environnement et les questions liées à la gouvernance fournira l'occasion d'approfondir la connaissance du droit de l'environnement et des questions de gouvernance.

Qualifications et expérience:

Le candidat doit avoir un premier diplôme universitaire en droit, de préférence avec une spécialisation en droit international de l'environnement, et/ou en droit pénal. Un diplôme universitaire de niveau avancé serait un avantage supplémentaire.

Sont en outre requis au moins 3 ans d'expérience pertinente dans le domaine de l'environnement, du droit pénal ou de l'application de la loi. La maîtrise de l'anglais oral et écrit est nécessaire.

Une expérience acquise au niveau international ainsi que la connaissance pratique d'une deuxième langue des Nations Unies sont un avantage.

L'ONU est un environnement de travail multiculturel. La capacité d'établir et de maintenir des relations de travail efficaces dans un environnement multiculturel et multiethnique est essentielle.

Les valeurs fondamentales de l'ONU sont l'intégrité, le professionnalisme et le respect de la diversité. Le JEA devra adhérer aux valeurs fondamentales de l'organisation.

Compétences

- Capacité à entreprendre des recherches et à analyser des questions de droit international de l'environnement.
- Excellentes compétences rédactionnelles en anglais, notamment pour ce qui concerne l'élaboration de documents et la correspondance.
- Bonne aptitude à l'organisation pour gérer les tâches à accomplir, en particulier sous la pression de contraintes de temps.
- Bonne connaissance de l'informatique, y compris les applications logicielles de traitement de texte et autres couramment utilisées. Maîtrise des applications Internet pour la communication et la recherche.

Compétences

Professionnalisme:

- Une connaissance académique solide du droit de l'environnement ainsi que des mécanismes et institutions de coopération internationale.
- La capacité à appliquer les connaissances dans un environnement complexe, tel que celui de l'ONU et de ses partenaires, caractérisé par des processus décisionnels intergouvernementaux et axé sur les besoins des pays en développement.

Travail en équipe:

- Capacité à travailler en collaboration avec des collègues pour atteindre les objectifs de l'Organisation.
- Capacité à établir et à maintenir des relations de travail efficaces et harmonieuses avec des personnes de nationalités et de cultures différentes, en respectant la diversité, en appréciant les considérations de genre.

Communication:

- Capacité à parler et à rédiger de manière claire et efficace.

Planification et organisation:

- Capacité à élaborer des objectifs clairs, compatibles avec les stratégies convenues.
- Capacité à gérer et hiérarchiser les tâches multiples dans des délais limités.

Engagement envers l'apprentissage continu:

- Tendance à se tenir au courant des nouveaux développements dans sa propre profession/domaine.

Conditions de vie au lieu d'affectation

Nairobi est un lieu d'affectation « famille autorisée », actuellement classé «B» par l'ONU en termes de difficultés. Les conditions de vie sont généralement favorables, bénéficiant d'une grande variété de logements et d'installations de bon niveau (banques, hôpitaux, télécommunications, divertissement, etc.). Cependant, il reste à faire preuve de prudence s'agissant de sécurité personnelle. Le/la JEA doit être prêt/e à effectuer des missions dans d'autres pays en développement ainsi que dans des pays à économie en transition.